

# ORGANISATION MONDIALE DU COMMERCE

G/SPS/GEN504

25 juin 2004

(04-2756)

Comité de mesures sanitaires et phytosanitaires

Original: français

## 30ÈME REUNION DU COMITÉ DES MESURES SPS, GENÈVE, 22-23 JUIN 2004

### Intervention de la FAO (J. Domenech)

1. La FAO et son Service de Santé Animale couvrent un large champs d'activités concernant les maladies animales infectieuses et parasitaires. Un accent particulier est mis sur: i) les maladies transfrontalières; ii) les maladies parasitaires; iii) les interactions santé-environnement; iv) la santé publique vétérinaire; v) l'organisation des services vétérinaires.
2. Le Service de Santé Animale de la FAO bénéficie des compétences disciplinaires et thématiques existant dans les autres services de la Division Production et Santé Animales et dans les autres Divisions du Département Agriculture ainsi que dans les autres Départements. L'approche de la santé animale est donc une approche intégrée, qui prend en compte le contexte global dans lequel se situent les problèmes sanitaires: systèmes et pratiques agricoles et d'élevage, environnement, mouvements des hommes et de leurs animaux, y compris ceux liés aux crises naturelles ou politiques, commerce régional et international, politiques globales et sectorielles et politiques sanitaires, environnement économique.
3. La FAO exerce ses activités selon deux axes principaux et complémentaires: l'activité d'appui aux pays en développement, sous la forme de projets mis en œuvre sur le terrain, et l'activité normative. Ces deux activités sont totalement liées et en constante itération, chacune se nourrissant des résultats et difficultés de l'autre.
4. Le Service de Santé Animale de la FAO apporte son appui aux pays en développement sous des formes diverses et il participe ainsi à l'application de l'accord SPS. Ceci pour permettre au secteur des productions animales des pays d'améliorer ses performances et aux pays de mieux s'adapter aux normes sanitaires, afin de protéger leurs cheptels et le commerce, tant national que régional et international.
5. Parmi les activités d'assistance technique, en vue d'une meilleure application des mesures SPS, on pourra notamment citer: i) la formation et les échanges d'information (séminaires, conférences, cycles de formation, supports de communication et d'information tels les sites Web, les conférences électroniques, la publication de manuels et bulletins); ii) l'appui aux organismes réglementaires nationaux; iii) l'appui à la recherche; iv) l'apport d'expertise technique tout au long des filières de production, transformation et commercialisation.

Dans la période récente, deux événements particuliers sont à souligner:

6. La signature, le 24 mai 2004, d'un nouvel accord FAO-OIE, remplaçant celui datant d'il y a 50 ans. Cet accord définit les domaines de collaboration et permet une relance des activités menées en partenariat. C'est dans ce cadre qu'a également été signé un accord spécifique sur la lutte contre les maladies transfrontalières. Cette initiative, dénommée GF-TADs (Global Framework for the progressive control of Transboundary Animal Diseases) vise à développer l'approche régionale de ces

./.

maladies et à améliorer la surveillance, la détection précoce des foyers, l'alerte et la lutte immédiate. Elle permet également une meilleure collecte et analyse des données, pour une mise au point de systèmes et modèles de prédiction des crises. GF-TADs permettra de mieux lutter contre les épizooties dans les pays atteints et de mieux protéger les pays indemnes. La mise en œuvre de GF-TADs s'appuiera sur les organismes sous-régionaux et régionaux ad hoc. Un système global FAO-OIE d'analyse des données épidémiologiques, de prédiction et d'alerte, nommé GLEWS (Global Early Warning System) est prévu, en collaboration avec l'OMS pour les maladies zoonotiques.

7. La crise de la grippe aviaire en Asie, d'une ampleur régionale très importante et qui a entraîné des conséquences économiques et sociales majeures (8 pays atteints, plus de 100 millions de volailles mortes de maladies ou abattues). La FAO, en collaboration étroite avec l'OIE et l'OMS, a apporté un appui déterminé et rapide aux pays atteints et aux pays à risque, sous la forme de 13 Programmes de Coopération Technique (PCT), 9 nationaux et 4 régionaux, pour un total de 5,5 millions de dollars. Elle a également favorisé l'intervention d'autres bailleurs de fonds. Cette action a permis un appui sur le terrain dans des domaines divers tels la surveillance et la détection, la mise en œuvre des plans de lutte et la formation. Une activité soutenue d'information a également été mise en place immédiatement: site Web spécifique, bulletin d'information bimensuel (AIDNews). Une réunion d'experts début février 2004, à Rome, et une Conférence Régionale fin février, à Bangkok, ont été organisées. Des études épidémiologiques, pour élucider la genèse et le développement de la crise, ainsi que la mise en place de réseaux sous-régionaux de surveillance et de diagnostic sont en cours de réalisation. Ainsi que des études sur les impacts socio-économiques de l'épizooties, sur les conditions et modalités de repeuplement en volailles et sur les politiques et modalités de réorganisation-restructuration du secteur atteint par la crise.

---